

SYNDICALISME Supplément au n° 3334 du 17 novembre 2011 HEBDO

LES ARGUMENTAIRES

↳ Politique énergétique

La demande d'énergie croît régulièrement pour répondre aux besoins d'une population mondiale en augmentation et dont le niveau de vie ne cesse de progresser. Entre le début et la fin du xx^e siècle, la consommation mondiale d'énergie a été multipliée par près de dix, soit une croissance moyenne de 2,3% par an.

Malgré la Conférence de Rio en 1992, et toutes celles qui l'ont suivie, le monde est donc encore sur une trajectoire qui augmente le réchauffement climatique. Une inflexion de cette trajectoire est indispensable.

Pour cela, une transition énergétique doit être opérée. Les choix à faire sont avant tout politiques, même s'ils s'appuient sur les orientations prises dans le passé et sur la réalité de l'existant.

Les enjeux sont de nature économique, technologique, sociale et environnementale. C'est pourquoi, la CFDT réclame un débat public sur la politique énergétique.

“ Entre le début et la fin du xx^e siècle, la consommation mondiale d'énergie a été multipliée par 10 ”

↳ LE CONSTAT

DANS LE MONDE

Les énergies fossiles représentent encore, et de très loin, la plus grande part de l'énergie consommée dans le monde (88 %). La part du pétrole, première énergie mondiale, est en train de se stabiliser, en raison du plafonnement de la production pétrolière, alors que celle du charbon croît encore.

QU'EST-CE QU'UNE ÉNERGIE FOSSILE ?

Les énergies fossiles sont celles que l'on produit à partir de roches issues de la fossilisation des êtres vivants : le pétrole, le gaz naturel, la houille... Ces roches sont présentes en quantité limitée et non renouvelable. Leur combustion entraîne des gaz à effet de serre.

Les émissions de CO₂ liées à la production d'énergies fossiles représentent la majorité des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Le secteur de l'électricité est à l'origine de la plus grande source d'émission de CO₂, avec 38 % de l'ensemble.

Parmi les autres énergies, seuls le nucléaire et, dans les énergies renouvelables, l'hydraulique, représentent des parts significatives de l'énergie consommée dans le monde. Les autres énergies renouvelables, dominées par l'éolien, ne constituent que 1 % de la production mondiale.

EN EUROPE

Aujourd'hui, au niveau européen, la politique énergétique se limite à l'addition de mix énergétiques nationaux très différents, sans débat ni arbitrage européen.

La part des énergies fossiles dans le mix énergétique de l'Union européenne (79 %) est sensiblement inférieure à la moyenne mondiale, principalement en raison du poids du nucléaire. Les importations d'énergies fossiles, essentiellement de pétrole et de gaz, pèsent lourdement sur le déficit de la balance commerciale et sur l'indépendance de l'Europe. L'utilisation du charbon a diminué de 41%

depuis 1990, en faveur de celle du gaz qui a accru la dépendance de l'Europe à l'égard des sources d'approvisionnement russes (39 % des importations de gaz en 2007) du fait de l'épuisement progressif des ressources européennes de la Mer du Nord.

La part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de l'Europe reste encore faible, mais progresse sensiblement.

L'Allemagne a fait le choix de maintenir une forte proportion de charbon et d'augmenter la part du gaz dans son mix énergétique pour essentiellement maintenir l'emploi et la cohésion sociale. Mais dans le même temps, elle mise sur les nouvelles technologies à travers les énergies renouvelables.

EN FRANCE

Le mix énergétique français est caractérisé par le poids du nucléaire (38%), le plus élevé au monde. Seules la Suède, la Slovaquie et la Suisse dépassent les 20%. Cette part importante du nucléaire permet à la France de n'afficher que 55% comme part des énergies fossiles dans sa consommation énergétique. Seuls trois pays font mieux : la Norvège (35%), la Suède (36%) et la Suisse (50%), grâce au nucléaire, à l'hydro-électricité et aux énergies renouvelables.

“ Le mix énergétique français est caractérisé par le poids du nucléaire le plus élevé au monde ”

La France s'est délibérément suréquipée en centrales nucléaires, par rapport à ses besoins propres. Une part notable de sa production électronucléaire est exportée (de 2000 à 2009, entre 5 et 15 % selon les années) correspondant à l'équivalent de la production de plusieurs réacteurs. Elle a ainsi fait du nucléaire un élément de compétitivité excessif au détriment de ses investissements dans les nouvelles technologies. **La France enregistre aujourd'hui un grand retard dans la constitution d'une filière industrielle des énergies renouvelables et doit importer l'essentiel de ses équipements.**

QU'EST-CE QUE LE MIX ÉNERGÉTIQUE ?

Le mix énergétique, ou bouquet énergétique, est la proportion des différentes sources d'énergie dans la production d'énergie. Il peut se composer des sources d'énergie suivantes : énergie nucléaire, charbon, pétrole, gaz naturel, hydroélectricité, biomasse, énergie éolienne, énergie solaire thermique, énergie solaire photovoltaïque, géothermie, hydrogène...

LES ENJEUX

L'énergie est indispensable à l'activité et au développement économique. Elle doit être aussi au cœur d'une approche de développement durable qui prenne en compte la continuité de fourniture, la gestion des matières premières qui ne sont pas illimitées, l'indépendance énergétique, l'empreinte écologique, les rejets de CO₂.

Les enjeux sont donc économiques, technologiques, sociaux mais aussi environnementaux.

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Concernant le nucléaire, le stockage des déchets radioactifs relève de la responsabilité de chaque pays qui les génère. Il nécessite d'être sécurisé et réversible.

La France ne peut continuer à pallier les besoins des autres pays européens en cumulant sur son territoire l'ensemble des problèmes environnementaux (mais aussi politiques, sociétaux, éthiques...) que pose la gestion du nucléaire et de ses déchets. Elle ne peut pas non plus continuer à stocker ses déchets radioactifs en surface, sous de simples hangars.

Après le drame japonais de la centrale nucléaire de Fukushima, la plupart des pays s'interrogent sur les choix à faire. Deux cas de figure se côtoient pour l'essentiel.

Pour les uns, l'accident de Fukushima démontre que le risque nucléaire est trop grand. Il faudrait renoncer à des projets de construction de centrales, ou encore inscrire une sortie du nucléaire à moyen terme, en faisant le choix d'un mix énergétique

composé d'énergies renouvelables et d'énergies fossiles. C'est un pari ambitieux sur l'innovation technologique.

Pour d'autres, le risque, notamment nucléaire, est un facteur incontournable qui doit être maîtrisé au maximum. Ils ne programment aucune modification dans les investissements, sauf en matière de sécurité ou de formation des personnels. Les déclarations du gouvernement actuel mettent clairement la France dans ce camp.

En Europe et en France particulièrement, un audit des centrales nucléaires existantes est en cours afin de tirer les enseignements de l'accident japonais et renforcer la sécurité sur l'ensemble du parc nucléaire français et européen. La proposition de la CFDT d'élargir l'audit aux facteurs humain et organisationnel a été retenue par l'Autorité de sûreté nucléaire.

LA FRANCE PEUT-ELLE SORTIR TOTALEMENT DU NUCLÉAIRE ?

Sortir totalement du nucléaire exigerait de construire un scénario crédible de remplacement. Or, les technologies des énergies renouvelables soulèvent encore quelques problèmes (intermittence, distance entre lieux de production et de consommation...). Le gouvernement allemand vient de décider de sortir totalement du nucléaire au plus tard en 2022. Mais la part du nucléaire dans son mix énergétique est beaucoup plus faible qu'en France. En outre, recourir plus massivement au gaz et au charbon, comme le fait l'Allemagne, serait contraire à l'engagement de la France en faveur du climat du point de vue de l'environnement et la rendrait un peu plus dépendante de pays tiers pour son approvisionnement.

CE QUE VEUT LA CFDT

POUR LA FRANCE

Améliorer l'efficacité énergétique et encourager les économies d'énergie par la mise en œuvre d'une politique publique volontariste s'appuyant sur la fiscalité et les subventions.

La CFDT propose des aides aux investissements sur les économies d'énergie (l'isolation des logements par exemple) ou à l'acquisition de produits à faible consommation (voitures, électroménager).

Rééquilibrer le mix énergétique en réduisant la part du nucléaire dans la production d'électricité pour :

- ne pas être dépendant d'une seule technologie,
- diversifier les approvisionnements de matières premières.

La CFDT souhaite ramener à l'horizon 2030 la part

du nucléaire dans la production d'électricité à 60% (contre 78% aujourd'hui). Cela correspond à un fonctionnement régulier et continu des centrales nucléaires tout au long de l'année, sans répondre cependant aux pics de la demande (saisons, températures, heures de pointe) pour lesquels le nucléaire est mal adapté.

Pour atteindre cet objectif, la fermeture et le non-renouvellement de tranches nucléaires s'imposent, en complément de nouveaux investissements dans les énergies renouvelables. La CFDT considère que la durée de vie d'une centrale nucléaire ne devrait pas dépasser 50 ans.

Dans cette hypothèse, la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin) devrait fermer en 2027. Un tel délai laisse largement le temps de négocier et de gérer les transitions industrielles, technologiques et pro-

fessionnelles, tant pour les salariés des sites que pour les sous-traitants. Un tel scénario est donc parfaitement gérable sans rupture majeure.

Dans la même logique, la CFDT s'oppose à la construction de la seconde tranche de l'EPR (*European Pressurized Reactor*, réacteur nucléaire de troisième génération) à la centrale de Penly (Seine-Maritime).

Créer une filière industrielle des énergies renouvelables et encourager leur utilisation par une fiscalité écologique

Il est essentiel de mobiliser tous les moyens publics d'investissement et d'orienter les politiques publiques en vue de la constitution de filières industrielles d'énergies renouvelables (agro-carburants, énergies marine, éolienne, photovoltaïque...) en s'appuyant sur les fonds publics d'investissement (Oséo, FSI, Grand emprunt...).

- améliorer l'efficacité énergétique dans l'habitat, les transports, les processus industriels... par le biais de nouvelles technologies et matériaux et par un prix qui en favorise l'accès au plus grand nombre ;
- développer des réseaux d'électricité intelligents qui permettent d'ajuster plus finement qu'aujourd'hui la production à la demande.

Pour la CFDT, stimuler l'innovation verte, c'est non seulement préserver un bien public (le climat) en minimisant les émissions de CO₂, mais c'est aussi contribuer au développement d'une activité nouvelle.

Il n'y a guère d'évolution spontanée dans le passage des technologies sales aux technologies propres. Pour réorienter la trajectoire de croissance d'un secteur économique donné, il faut combiner des politiques publiques (réglementaire, fiscale et industrielle) incitatives et faire évoluer le système de formation.

Élargir le fonds de service public pour réduire les inégalités

Il existe, pour l'électricité, un fonds de service public, alimenté par les grands opérateurs, qui permet aux plus démunis de payer leurs factures d'électricité et d'éviter les coupures de courant en période hivernale.

Il est nécessaire d'élargir ce fonds à l'ensemble des composantes de la facture énergétique (gaz et fioul, par exemple). Cela sous-entend que tous les opérateurs de l'énergie y contribuent. Ce fonds pourrait permettre la mise en place de tarifs sociaux, pour une première tranche de consommation, ou de tarifs progressifs.

POUR L'EUROPE

Construire une véritable politique énergétique communautaire qui, tenant compte des réalités de chacun des pays, de ses ressources disponibles et de ses infrastructures, assure et sécurise l'indépendance européenne sur le long terme.

La CFDT soutient le positionnement de la Confédération européenne des syndicats (CES) et les mesures préconisées par la Commission européenne (aides à l'efficacité énergétique, cohésion et mise à niveau des réseaux de transport d'électricité en Europe...) dans un contexte où le mix énergétique est généralement vu comme une prérogative nationale.

“ Il n'y a guère d'évolution spontanée dans le passage des technologies sales aux technologies propres ”

La CFDT propose des subventions en faveur de l'utilisation des énergies renouvelables (biomasse, éolien, solaire thermique, photovoltaïque...).

Malgré l'échec de la taxe carbone, c'est par le biais de la réforme générale des prélèvements obligatoires que la question de la fiscalité écologique doit être abordée. Mais c'est aussi un espace de négociation syndicale qu'il faut ouvrir sur les plans de déplacement des entreprises, le chèque transport, etc.

Développer la R&D

Dans le cadre de politiques industrielle et énergétique nationales et européennes, des défis technologiques sont à relever :

- améliorer les techniques de production existantes et futures : agro-carburants, biomasse, séquestration et stockage du CO₂, énergie solaire... ;

